

Deux nouvelles associations en 2017

Saint-Thois — La cérémonie des vœux a été l'occasion, pour Bernard Saliou, d'évoquer l'année écoulée, qui a vu la commune conserver une population stable, et les chantiers à venir.

Vendredi, en fin de journée, Bernard Saliou, le maire, et son conseil municipal présentaient leurs vœux aux habitants et invités, venus nombreux salle Ti Toud and Dud. Richard Ferrand, député, était lui aussi présent.

La commune a accueilli 20 nouveaux foyers en 2017, « **maintenant ainsi la population à 714 habitants au 1^{er} janvier** ». 4 permis de construire ont été délivrés, ainsi que 7 déclarations préalables de travaux, et 36 certificats d'urbanisme, alors qu'il n'y en avait que 17 en 2016.

S'agissant de l'état-civil, la commune compte 9 décès (contre 6 en 2016) et 5 mariages. Quant aux naissances, elles sont quasiment stables avec 6 enfants contre 7 l'année précédente.

Les travaux du bourg bientôt achevés

Bernard Saliou a souligné que deux nouvelles associations avaient vu le jour en 2017 : « **Grog e-Brazh, qui redonne vie au traditionnel pardon de la Roche, et l'Assokette, qui a organisé une superbe soirée artistique.** »



Bernard Saliou, le maire, a énuméré les différents chantiers en cours ou en passe d'être engagés.

Après ce point sur l'année écoulée, place a été faite à 2018. Deux chantiers, l'un en cours et l'autre à venir, concernent l'eau. Le premier porte sur le captage et la protection du périmètre, « **un dossier délicat qui représente 440 000 € d'investissement subventionnés entre 60 et**

80 % ». Le second est la rénovation des châteaux d'eau, « **pour un coût estimé à 410 000 €** ». Concernant l'aménagement du bourg, les travaux sont presque terminés.

La commune, enfin, est devenue propriétaire, fin 2017, du foncier situé entre la rue du Manoir et celle

de Véroudry. Au cours du premier trimestre, une partie de ce foncier « **sera démolie afin de permettre la construction de trois logements locatifs de type T3.** »